RÉSIDENCE LE CHÊNET

ACCUEILLIR SIX PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES ET AMÉLIORER LE CONFORT DES RÉSIDENTS

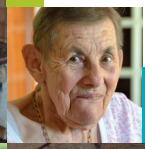

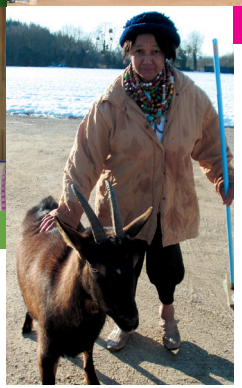

LA RÉSIDENCE LE CHÊNET : UNE MAISON DE LA CITÉ DES CLOCHES

Situé sur la commune de Daumeray, à 35 km au Nord-Est d'Angers, cet ancien corps de ferme appartient depuis 1976 à l'association La Cité des Cloches dont la mission est l'accueil, permanent ou temporaire, de personnes ayant un handicap - physique ou psychique - avec une attention toute particulière à conserver un cadre de vie communautaire, chaleureux et familial.

Aujourd'hui, neuf résidents, hommes et femmes de 55 à 79 ans, vivent de manière permanente au Chênet. Trois salariées sont présentes au quotidien pour les accompagner.

LA VIE AU CHÊNET

A la campagne, au rythme des résidents…

L'environnement rural de la maison offre aux résidents un cadre de vie propice pour retrouver quiétude, équilibre et santé. Le grand espace vert dont bénéficie la résidence permet de cultiver un potager et d'accueillir quelques animaux qui font partie de la vie de la maison.

Le cœur de la maison est constitué de la cuisine et de la salle-à-manger, des pièces communes qui sont les principaux lieux d'échange, de partage et de participation aux tâches de la vie quotidienne. C'est tout l'esprit de la Résidence du Chênet : un cadre familial et rassurant pour des personnes qui n'ont pas la capacité de vivre seule dans un logement autonome.

> « SE SENTIR CHEZ SOI EN TOUTE QUIÉTUDE »

Chaque occupant a un rôle actif dans le bon fonctionnement de la maison et le déroulement de la vie collective : jardinage, préparation des repas, entretien du linge, ménage… Chacun se sent utile et gagne en autonomie à travers ces occupations et cette stimulation quotidienne.

Chaque résident dispose d'une chambre individuelle complétée par des salles d'eau et des sanitaires communs. Deux chambres sont réservées à des personnes de passage qui peuvent se rendre au Chênet pour se reposer le temps d'un week-end ou pour quelques jours de vacances.

…avec l'aide de salariés et de bénévoles.

Les trois salariés de la résidence ont un rôle d'animation et de régulation de la vie quotidienne en veillant au bien-être de chaque résident, en étant les garants d'une vie collective équilibrée et en faisant le lien avec les services sociaux et de santé.

Depuis l'origine du Chênet, des bénévoles interviennent lors d'activités ou d'ateliers organisés comme le jardinage, la peinture, la musique…

VÉRONIQUE POEHR,
DIRECTRICE ADJOINTE DE L'UDAF DU MAINE-ET-LOIRE

« Il est indéniable que sans cette structure, les personnes résidentes n'auraient certainement pas aujourd'hui la vie qui leur est offerte dans cette maison. Le Chênet ose des prises en charge sur lesquelles personne ne voulait ou ne pouvait s'engager et obtient des résultats inespérés par les principes qu'elle met en œuvre au quotidien avec les résidents. »

AIDEZ-NOUS À ACCUEILLIR SIX PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES ET À AMÉLIORER LE CONFORT DES RÉSIDENTS

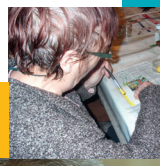

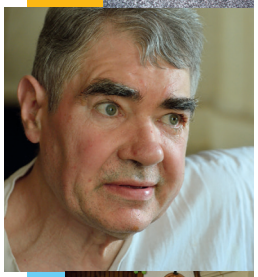

RÉSIDENCE LE CHÊNET

Un besoin urgent et important

Nombreuses sont les personnes fragilisées par un handicap physique ou psychique pour lesquelles une solution d'hébergement comme celui de la résidence du Chênet leur permettrait de jouir de la qualité de vie à laquelle chacun prétend.

La superficie et la configuration du site donnent la possibilité à l'association La Cité des Cloches d'accueillir six personnes supplémentaires tout en maintenant l'esprit familial de la maison.

35 ans après son ouverture, il est aussi grand temps que la résidence bénéficie d'une rénovation et d'un réaménagement avec toujours ce souci d'améliorer le bien-vivre des résidents. Le besoin le plus urgent est de doter chaque logement individuel de sanitaires et d'une kitchenette, pour que chaque personne gagne en autonomie et en confort. Un réaménagement permettra également de rendre les parties communes plus fonctionnelles et plus conviviales.

Le projet de rénovation et d'extension doit permettre :

- la réhabilitation de sept logements et la construction de huit logements neufs ;
- la rénovation des parties communes que sont la salle à manger, la cuisine, la salle d'activités et les bureaux.

Pour permettre cela, La Cité des Cloches souhaite engager un projet de rénovation et d'agrandissement.

Le financement du projet

Le coût d'investissement de ces travaux d'extension et de rénovation s'élève à 1 million d'euros.

Le plan de financement a été construit à partir d'une capacité maximum d'emprunt de 300 000 euros et sur la base des aides et subventions sur lesquelles La Cité des Cloches peut d'ores et déjà compter. Maine-et-Loire Habitat a été choisi comme bailleur social et les bâtiments lui seront confiés par bail emphytéotique sur la durée des emprunts.

La Cité des Cloches, à travers le Fonds de dotation Entreprendre pour la Solidarité, doit encore réunir la somme de 150 000 euros pour compléter ce financement.

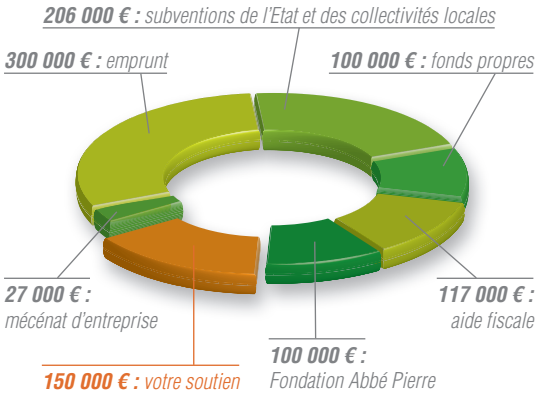

M. P. DILÉ,
CADRE DE SANTÉ AU PÔLE 6
DE PSYCHIATRIE GÉNÉRALE
DU CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE
DE BAUGE

« Les solutions d'accueil sont très peu nombreuses et la souplesse qu'offre le fonctionnement de la structure du Chênet est une alternative très intéressante à l'hospitalisation. De même, cela permet de mettre en place des solutions temporaires ou long terme de façon adaptée et personnalisée. »

Grace à votre aide, nous pourrons :

- accueillir six personnes supplémentaires ;
- améliorer sensiblement le cadre de vie de tous les résidents.

Pour nous faire parvenir votre don ou pour toute précision complémentaire, le Fonds de dotation Entreprendre pour la Solidarité est à votre disposition :

Pour aider la Cité des Cloches, il vous suffit de nous renvoyer le bulletin d'engagement, sur lequel vous trouverez les informations relatives aux déductions fiscales auxquelles votre don peut vous donner droit.

Ces personnes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire :

Sandra BIALAS
Porteur du projet pour l'association
La Cité des Cloches
06 33 33 83 73

Nathalie FLAMECOURT
Fonds de dotation
Entreprendre pour la Solidarité
02 41 60 34 82

emploi | logement | vie en société
ENTREPRENDRE pour la SOLIDARITÉ
FONDS DE DOTATION

ENTREPRENDRE POUR LA SOLIDARITÉ
FONDS DE DOTATION
28 rue de la Gibaudière • 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Tél. : 02 41 60 34 82 • **Fax** : 02 41 43 57 96
Site : www.entreprendrepourlasolidarite.fr • **E-mail** : contact@fonds-epls.fr